

Motion du 24 juin 2024 de Mmes et MM. Livia Zbinden, Brigitte Studer, Gazi Sahin, Maryelle Budry, Corinne Bonnet-Mérier, Christian Zaugg, James Berclaz-Lewis, Charlotte Meierhofer, Monica Granda, Théo Keel et Valentin Dujoux: «L'installation de douches sur les sites de baignade de la Perle du lac et au Port et plage Nautica, c'est maintenant».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance 25 juin 2024)

MOTION

Considérant:

- les espaces dédiés à la baignade autour de la rade du lac Léman, notamment devant la Perle du lac (au parc Mont-Repos), et le Port et plage Nautica;
- la forte fréquentation de ces espaces déjà aménagés pour l'accès au lac;
- les puces de canard et autres organismes ou déchets présents sur les baigneurs et baigneuses au sortir de la baignade dont il est important de se débarrasser¹;
- l'installation temporaire de douches lors de la 5^e Biennale insulaire des espaces d'art de Genève pendant l'été, du 23 juin au 9 juillet 2023²,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à installer immédiatement des douches sur les différents espaces mentionnés dans les considérants, à savoir devant la Perle du lac et au Port et plage Nautica;
- à envisager pour les prochaines périodes estivales l'installation de douches dans d'autres espaces aménagés pour la baignade au bord du lac ou au bord du Rhône là où des douches manquent.

Annexes:

- plage de la Perle du Lac (annexe 1)
- Port et plage Nautica (annexe 2)

¹ <https://www.ge.ch/plages-lieux-baignade-eaux-vives-geneve/puces-canard> (consulté le 24 juin 2024)

² <https://bigbiennale.ch/a-propos/> (consulté le 24 juin 2024)

1



2

